

RAPPORT SYNTHÉTIQUE DES DÉCHETS 2020



La Communauté de communes du Pays Loudunais exerce la compétence collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés depuis le 1^{er} janvier 1993. Ce service est composé de :

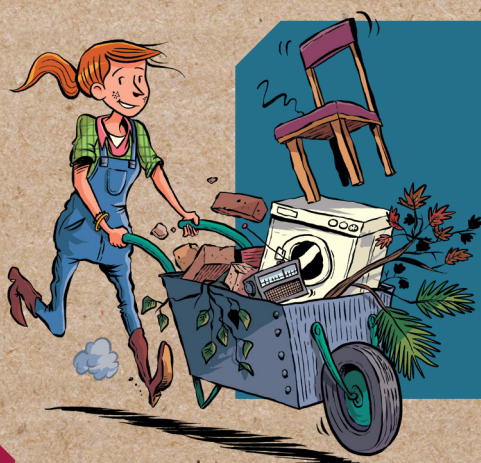
- la collecte des ordures ménagères résiduelles ainsi que les déchets d'activités économiques assimilés, en porte à porte ;
- la collecte des emballages ménagers recyclables, en porte à porte ;
- la collecte des points d'apport volontaire pour les papiers et le verre ;
- la gestion des 5 déchèteries du territoire.

LES INDICATEURS TECHNIQUES EN 2020



4 550
TONNES
d'Ordures Ménagères
Résiduelles (OMR)

ont été collectées (soit une constance par rapport à 2019), cela s'explique notamment avec la collecte tous les 15 jours des OMR pour les communes de moins de 2 000 habitants, ainsi que de l'extension des consignes de tri qui permet de trier des emballages en plastique (pots, barquettes et films) dans le bac à couvercle jaune.



8 630
TONNES
de déchets (gravats compris)
ont été apportées en déchèterie
soit une baisse par rapport à 2019.

2 700 TONNES
de déchets recyclables dont



1 075 TONNES
d'emballages recyclables
en augmentation de 25 % depuis l'extension des consignes de tri.



1 158 TONNES
de verres
les tonnages stagnent ces dernières années.

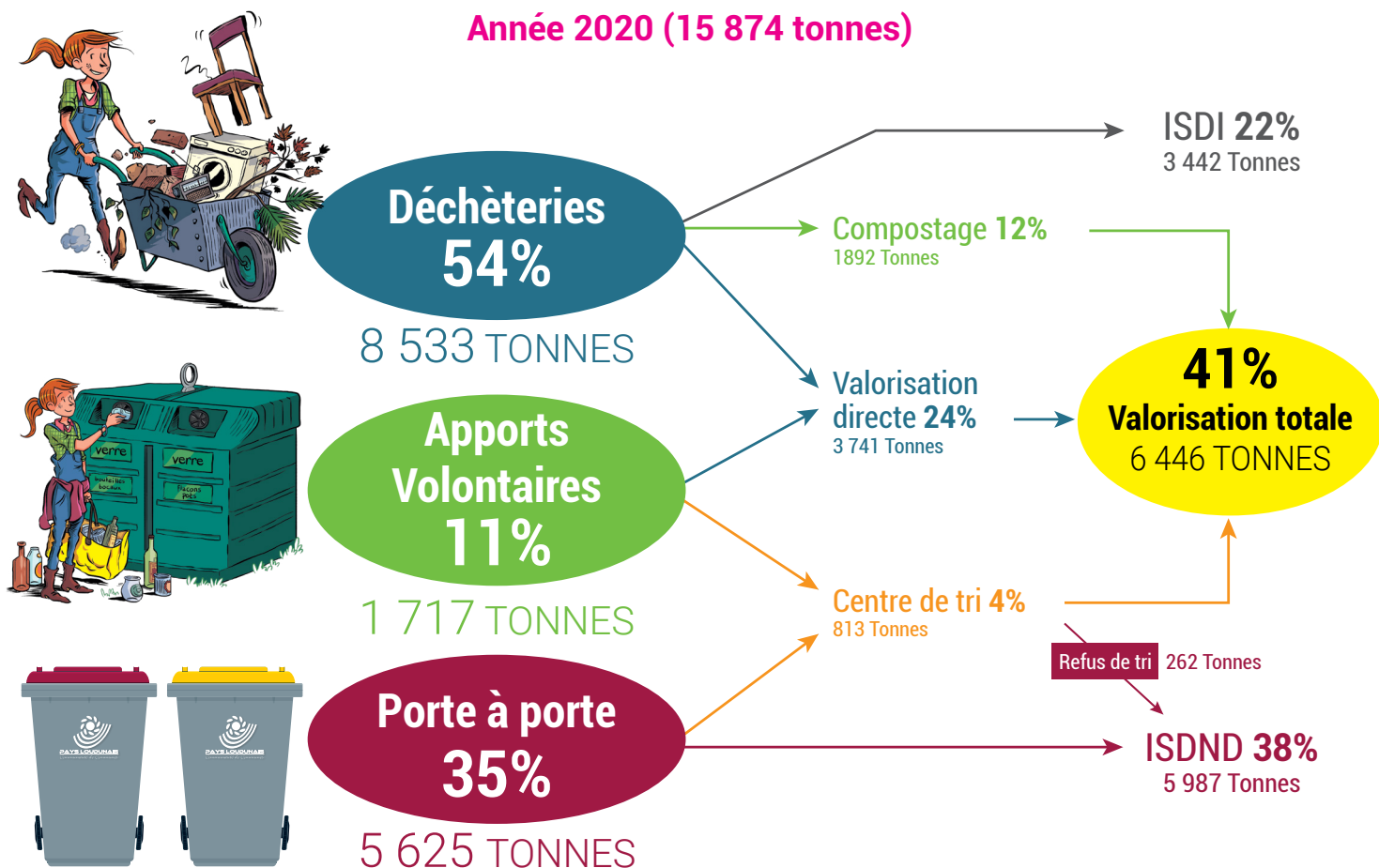


461 TONNES
de papiers
une forte baisse par rapport à 2019 qui s'explique principalement par les confinements successifs qui ont réduit les collectes de papiers assimilés avec les établissements scolaires.

SYNOPTIQUE DES DÉCHETS TRAITÉS EN 2020

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Année 2020 (15 874 tonnes)



*ISDI : Installations de stockage de déchets Inertes / *ISDND : Installations de stockage de déchets non dangereux.

Évolution de la production de déchets depuis 6 ans

Flux (en tonnes)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ordures Ménagères	5 166	5 155	5 130	4 700	4 695	4 550
Emballages recyclables	845	841	862	995	1 065	1 075
Verre	912	1 065	1 059	1 110	1 127	1 158
Papier	438	422	421	465	552	461
Déchèterie	8 639	9 958	9 608	8 877	8 862	8 630
Total	16 000	17 441	17 080	16 146	16 301	15 874

Pour rappel, l'un des objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte est d'être sous la barre des 14 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés en 2020.

Comparaison de production des déchets de la C.C.P.L. avec le reste du territoire :

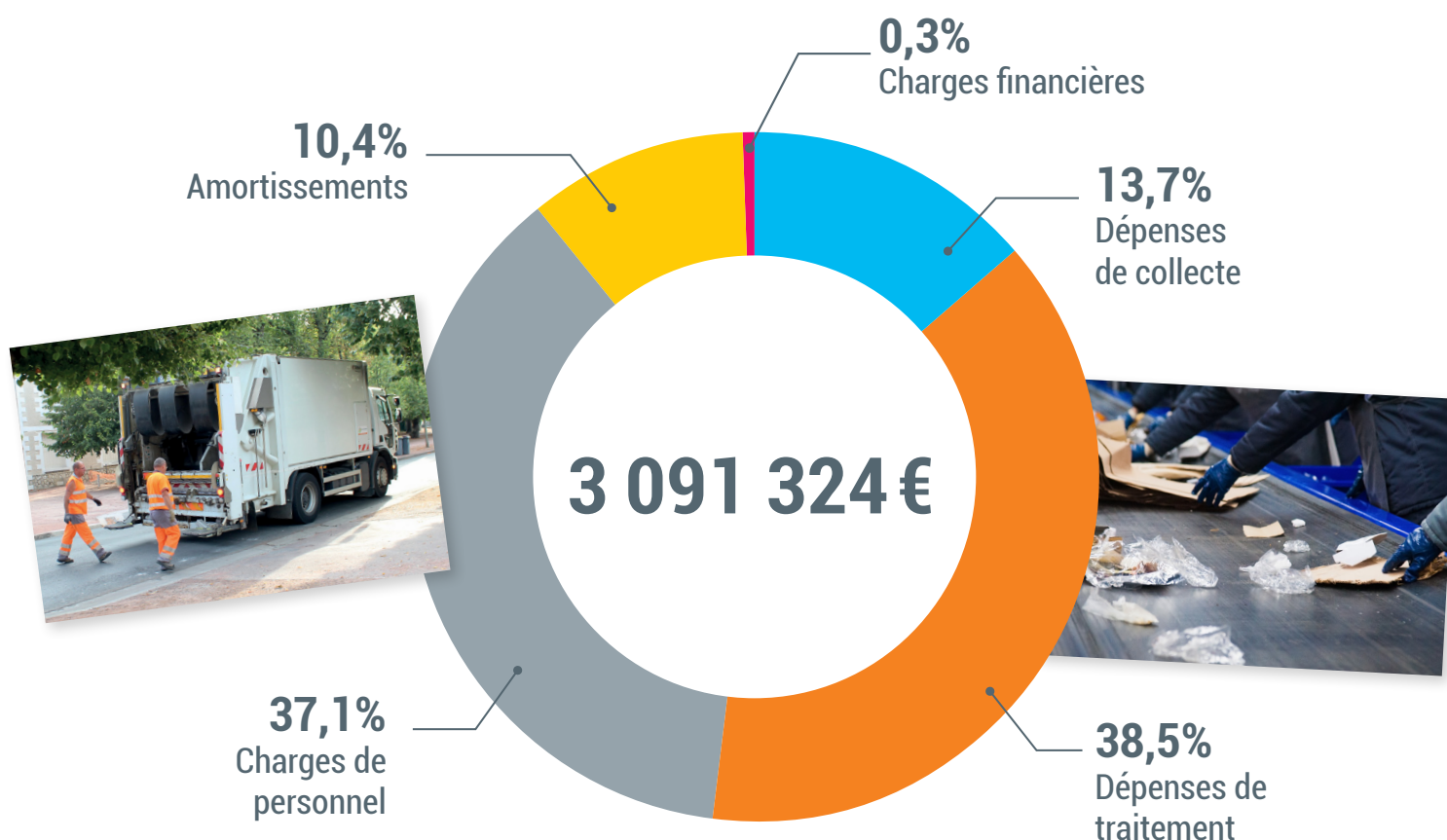
En kg/hab./an	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages Ménagers Recyclables	Apports en déchèterie	Total
C.C.P.L. (2020)	181	107	206	494
Département (2019)	201	89	303	593
Région (2019)	243	96	332	671

LES INDICATEURS FINANCIERS

LES DÉPENSES

Elles s'élèvent à 3 091 324 € et regroupent les charges de personnel ainsi que les coûts de collecte et de traitement. Elles sont réparties comme suit :

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement en 2020



Les actions menées en 2018 (optimisation de la collecte, extension des consignes de tri, contrôle d'accès en déchèterie, collecte des papiers assimilés...) ont permis au Pôle Déchets de mieux maîtriser ses coûts et de baisser le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.), pour les communes de moins de 2 000 habitants. C'est un souhait unanime des élus lors du vote en conseil communautaire du 22 mars 2017 (délibération n°2017-3-40).

Coût du service pour les différents flux

Le coût du service correspond au coût complet du flux, déduit des aides perçues et additionné des charges de T.V.A.

En € TTC par tonne	Ordures Ménagères Résiduelles	Déchets Ménagers Recyclables*	Gestion des déchèteries	Total
Coût du service	288,62 € TTC	164,95 € TTC	93,21 € TTC	546,78 € TTC

*Les Déchets Ménagers Recyclables correspondent à l'ensemble des emballages recyclables, du verre et des papiers.

Évolution des coûts pour les 7 dernières années

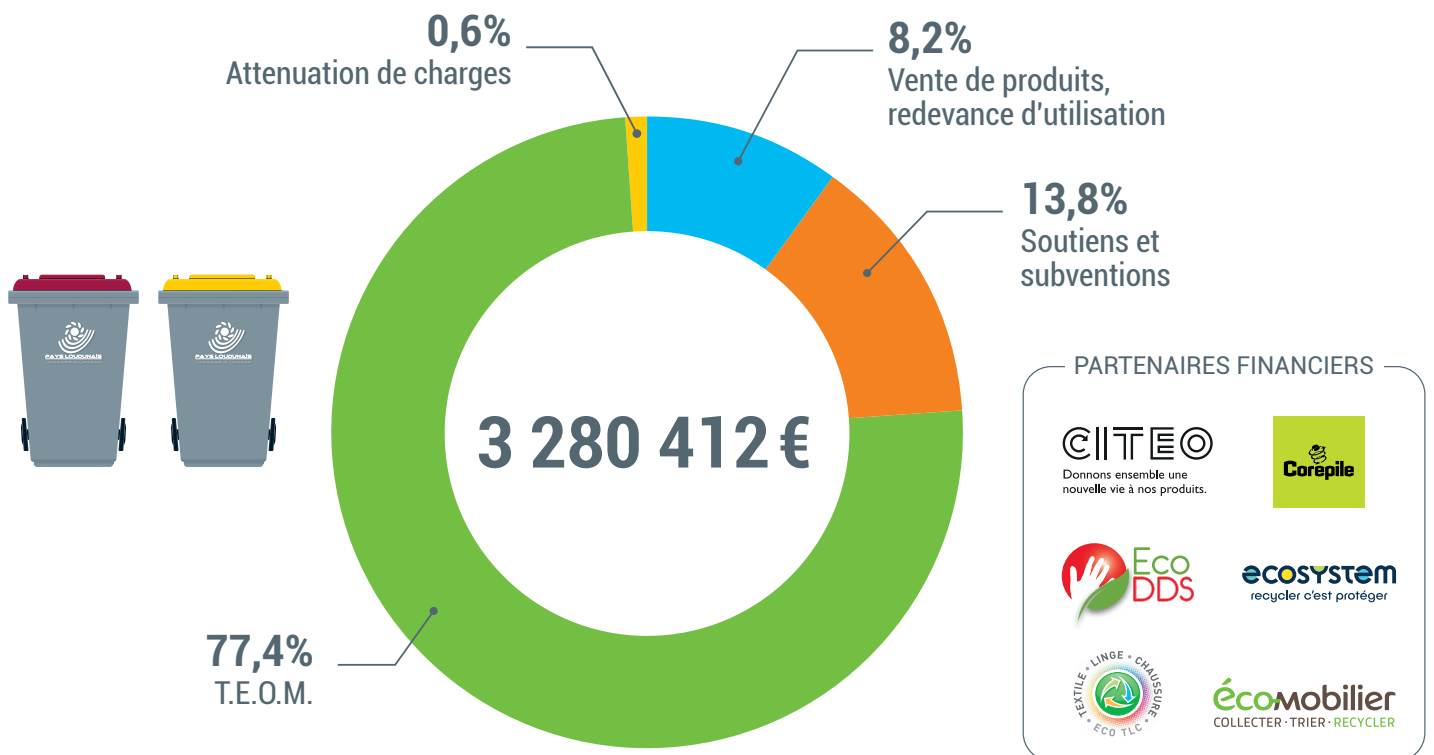
Coût en € TTC par tonne	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ordures Ménagères Résiduelles	228,26 €	255,59 €	254,52 €	221,39 €	236,63 €	247,05 €	288,62 €
Déchets Ménagers Recyclables	64,16 €	102,68 €	114,52 €	100,41 €	142,23 €	130,63 €	164,95 €
Déchèteries	56,74 €	60,38 €	63,80 €	81,81 €	77,94 €	88,90 €	93,21 €
Total	349,16 €	418,65 €	432,85 €	403,61 €	456,80 €	466,58 €	546,78 €

Le coût global du service est en hausse par rapport à 2019 suite à l'augmentation des prix lors du renouvellement des marchés ainsi que l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (T.G.A.P.). L'objectif pour la Communauté de communes du Pays Loudunais est de le maîtriser en mettant en place des actions de prévention et d'optimisation du service pour les prochaines années (tarification incitative, collecte des biodéchets, collecte robotisée...).

LES RECETTES

Elles sont de 3 280 412 €, en légère baisse par rapport à 2019. Cela s'explique principalement par la baisse des soutiens ainsi que la chute du prix de rachat des matières premières. Les recettes sont réparties comme suit :

Répartition des recettes réelles de fonctionnement en 2020



Évolution des recettes depuis 6 ans

En € TTC	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes	2 997 054 €	3 270 820 €	3 253 536 €	3 346 204 €	3 083 585 €	3 326 387 €	3 280 412 €